



DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE MAËL-PESTIVIEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL n° 07/2026

Séance du 1 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, premier octobre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Mme Isabelle TERTRAIS, Maire.

Présents : Isabelle TERTRAIS ; Yann BOUTIER ; Brigitte LOUIS ; Arnaud LARMET ; Henri POHLER ; Anne-Marie BLOYER ; Jean-François COËNT ; Émilie LEJEUNE ; Jeannine LE FOULER ;

Absents : Dominique HUON ; Marc LE BIHAN

Procuration : Dominique HUON à Isabelle TERTRAIS

Secrétaire de séance : Arnaud LARMET

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 10 votes pour
Date de convocation : 24/09/2026
Date d'affichage : 24/09/2026

DÉLIBÉRATION 40-2026 : PARTICIPATION FINANCIERE POUR LA MAISON DES SOLIDARITES DE GUINGAMP

Madame le Maire expose à l'ensemble du Conseil Municipal la demande de Guingamp-Paimpol Agglomération, qui sollicite les communes dont est originaire au moins un bénéficiaire d'une des quatre associations amenées à s'installer dans les locaux de l'ancien magasin Gamm Vert de Pont-Ezer, à Guingamp.

Elle indique que les associations concernées sont :

- La Croix-Rouge
- Le Centre d'Aide Alimentaire

- Les Restos du Cœur
- Le Secours Populaire

Madame le Maire fait également lecture de la lettre de M. Vincent LE MEAUX Président de Guingamp-Paimpol Agglomération, dans laquelle il invite les communes concernées à prendre part au financement de cet investissement en 2026 ou 2027, en apportant un fonds de concours à la discrétion de chaque conseil municipal, qui pourrait aller jusqu'à 4 € par habitant. Pour la commune de Maël-Pestivien, le coût serait de 1448 € (362 hab.)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

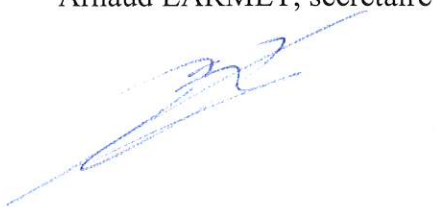
- **ACCEPTE**

La participation financière de la commune pour la Maison des solidarités et fixe le montant à 1€ / habitant, soit 362 €.

- **DECIDE**

D'intégrer ce point au budget 2027.

Arnaud LARMET, secrétaire



Mme Isabelle TERTRAIS, Maire

